

LES RELATIONS ENTRE LES CRISES ET LES INEGALITES SCOLAIRES EN COTE D'IVOIRE

Guy Fulgence YAO

Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

guyful@gmail.com

Résumé

Le système scolaire en Côte d'Ivoire est marqué par la persistance des inégalités de tout ordre malgré les réformes en faveur de l'école pour tous. La compréhension et l'explication des inégalités scolaires sont à la base de maints paradigmes dont celui du déterminisme de Pierre Bourdieu et celui de l'actionnalisme de Raymond Boudon. Pour notre part, nous nous sommes penché sur les crises et les inégalités scolaires en Côte d'Ivoire à partir d'une méthodologie fondée sur l'étude documentaire, l'observation continue et la méthode historique. Ces outils nous ont permis d'établir une relation entre les crises et les inégalités scolaires en décrivant et expliquant les différentes formes d'inégalités scolaires depuis la création de l'école en Côte d'Ivoire. La crise qui est une situation de remise en cause, ne favorise pas l'éradication des inégalités scolaires, elle les restructure.

Mots clés : *crise, inégalité scolaire, mutation, réforme, paradigme*

Abstract

The school system in Côte d'Ivoire is marked by the persistence of inequalities of all kinds despite reforms in favor of schooling for all. The understanding and explanation of educational inequalities are the basis of many paradigms including that of Pierre Bourdieu's determinism and that of Raymond Boudon's actionalism. For our part, we looked at the educational crises and inequalities in Ivory Coast using a methodology based on documentary study, continuous observation and the historical method. These tools allowed us to establish a relationship between crises and educational inequalities by describing and explaining the different forms of educational inequalities since the creation of schools in Ivory Coast. The crisis, which is a situation of questioning, does not promote the eradication of educational inequalities, it restructures them.

Keywords: *crisis, educational inequality, change, reform, paradigm*

Introduction

La mise en œuvre du droit à l'éducation pour tous mobilise les acteurs macrosociaux du système scolaire. En Côte d'Ivoire, les réformes adoptées à cet effet par l'Etat avec le soutien d'organismes internationaux visent une éducation scolaire pour tous, inclusive et égalitaire.

Cependant, l'accès et le maintien dans le système scolaire restent encore inéquitable et inégalitaire. « Malgré tous les efforts déployés en termes d'accroissement des finances de l'éducation, de réformes éducatives parfois audacieuses, force est de reconnaître que les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur des attentes en termes de performances. En effet, les performances globales du système éducatif restent insuffisantes. L'école ivoirienne peine à répondre, d'une part, aux défis de l'inclusion, de l'équité, de la qualité, de la sécurité et de la transparence, ... » (MENA/DSPS, 2021 :11)

L'on constate que l'école qui est l'institution officielle d'éducation et de formation, est inefficace. Parmi les indicateurs d'inefficacité actuelle, on remarque la persistance des inégalités scolaires. Pourtant, le principe d'égalité est pris en compte dans les différentes politiques éducatives depuis les indépendances. Pourquoi les inégalités scolaires persistent – elles en Côte d'Ivoire ?

L'égalité en milieu scolaire est plurielle, « c'est envers tous les élèves que l'École doit être égale : de toutes classes sociales, de toutes origines géographiques, entre garçons et filles, ... » (Thélot, 2014 :76) y compris l'accès équitable. L'explication et la compréhension de ces inégalités scolaires a animé la controverse scientifique entre le déterminisme de Pierre Bourdieu et l'actionnalisme de Raymond Bondon. Ces deux paradigmes s'inscrivent dans la sociologie statique. Or, « il reste que le principe de l'égalité des chances, même s'il se réalise entièrement sur la base du mérite, recrée de l'inégalité à chaque génération, puisqu'il consacre une concurrence équitable (et du même coup efficace) entre individus, pour l'accès à des "biens" éducatifs et des emplois qui restent gouvernés par la rareté. » (Duru-Bellat, 2002 :12)

Partant du postulat que le contexte africain permet de relativiser ces paradigmes, la prise en compte de l'aspect dynamique s'avère donc opportune en tenant compte des effets des différentes crises scolaire, économique et sociopolitique qui ont marqué l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. Comme l'écrit Michel Crozier, « les crises sont providentielles pour le sociologue, elles sont les meilleurs révélateurs des vérités les plus cachées d'un système social. » (Crozier, 1970 :165)

A Travers cette étude, nous voudrions comprendre les effets des différentes crises sur les inégalités scolaires. Pour atteindre ces objectifs, nous partons de l'hypothèse selon laquelle les crises restructurent les inégalités scolaires en Côte d'Ivoire.

Après l'évocation de la méthodologie, nous présentons de façon diachronique l'école vue sous l'angle des crises.

1. Méthodologie

Cette étude est essentiellement qualitative. Elle a lieu en Côte d'Ivoire et a mobilisé deux méthodes de collecte des données : la recherche documentaire et l'observation continue.

En ce qui concerne la recherche documentaire, nous avons eu recours à des documents officiels, à des ouvrages portant sur l'histoire de l'école en Côte d'Ivoire et à des archives de presses écrites afin de reconstituer l'histoire de l'école sur la base des crises.

L'observation continue qui a consisté à un suivi des événements scolaires depuis notre initiation à la recherche en sociologie de l'éducation, a permis de relever les changements significatifs dans la mise en œuvre des politiques éducatives en matière d'inégalités scolaires.

Les données recueillies par le canal de ces deux méthodes ont été en partie confrontées à des témoignages d'anciens acteurs du système scolaire et universitaire.

Pour l'analyse de ces données, le cadre d'analyse historique a été utile pour reconstituer la genèse des inégalités scolaires d'une part. Elle nous a été favorable pour comprendre les différents changements intervenus dans le système scolaire d'autre part.

2. Résultats

L'histoire de l'école en Côte d'Ivoire peut se scinder en deux grandes périodes :

- La période de production des inégalités sociales héritées de la colonisation,

- La période de reproduction de ces inégalités sociales.

2. 1. L'école coloniale et l'école postcoloniale

2.1.1. Mise en place d'une nouvelle stratification sociale par le canal de l'école

L'école sous sa forme actuelle est apparue en Côte d'Ivoire avec les colons. Ceux-ci trouvèrent sur place un enseignement dispensé par les aînés aux cadets à travers toutes les activités : le travail, l'initiation, le jeu, les réunions, les contes, les énigmes, etc. Cet enseignement s'insère dans la logique sociétale de solidarité, d'obéissance et d'entraide. L'éducation est soutenue par « une conception du pouvoir qui est gérontocratique (respect des aînés, du protocole et de la loi) égalitaire et solidaire à l'intérieur des classes d'âge, ... » (Fadiga, 1988 :89)

La première école fut ouverte à Elima en 1882 par Arthur Verdier (commerçant privé à Assinie ensuite agriculteur). D'autres initiatives de création d'écoles vont suivre dont celles de Amédée Bretignère (agriculteur et entrepreneur), celle du roi Bote Sey (roi Abouré) et celle de Louis Gustave Binger (gouverneur de la Côte d'Ivoire de 1883 à 1886). A l'époque coloniale, le recrutement dans l'enseignement primaire élémentaire était destiné aux enfants de notables et de personnes influentes ainsi qu'aux enfants d'Européens et d'assimilés. L'enseignement aussi bien privé que public était contrôlé par l'administration coloniale. En 1946 la métropole accepta pour la première fois l'admission de 150 boursiers de Côte d'Ivoire dans des établissements français, action motivée par l'union française. (Source : Bouche, 1975 ; Sosoo, 1980)

La perception de cette école coloniale varie. En nous focalisant sur les inégalités, J. Suret-Canal affirme qu'à travers l'école « on donnera à ces agents subalternes une formation purement française, on les convaincra de la supériorité exclusive de cette culture européenne dont ils ont le privilège d'obtenir quelques miettes, et on leur inculquera qu'elle les place bien au-dessus de leurs frères restés "sauvages, incultes" » (Suret-Canal, 1962 :474). L'école coloniale participa au bouleversement de

l'organisation sociale, politique et économique existante pour mettre en place les bases d'une nouvelle forme de hiérarchisation sociale.

2.1.2. La production des inégalités scolaires

En 1960, la Côte d'Ivoire accède à la souveraineté nationale ; l'école doit être le leitmotiv du développement national. L'Etat va donc investir dans la construction d'infrastructures scolaires et universitaires, ainsi que dans la prise en charge des apprenants (internats, cités universitaires, réfectoires, tenues scolaires, ouvrages scolaires etc.). Cinq années après, le bilan fait par le Ministre de l'éducation nationale présenté en 26 points montre que malgré les progrès réalisés, il existe des faiblesses qualitatives et quantitatives auxquelles il faut remédier. Les inégalités étaient prégnantes au niveau des distorsions qui sont la mauvaise répartition géographique des écoles et le retard de scolarisation des jeunes filles. Il est aussi mentionné l'existence de goulots d'étranglement, des déperditions excessives et le coût élevé de l'enseignement. Parmi les mesures prises, l'accès à l'école par dentition ne durera qu'une année scolaire parce qu'impopulaire. L'entrée en 6^{ème} par série fut décriée par des spécialistes de l'éducation pour son caractère injuste et inégalitaire. L'éducation télévisuelle démarrée en 1971 dans l'enseignement primaire n'était pas en adéquation avec les programmes de l'enseignement secondaire ; les émissions de l'enseignement télévisuel seront abandonnées à partir de 1983. A cause des effectifs pléthoriques dans l'enseignement public, le recrutement parallèle qui consiste à accepter dans l'enseignement secondaire public, des élèves qui officiellement n'y ont pas pu accéder, fut aussi remplacé par l'affectations ou l'orientation des élèves dans l'enseignement privé moyennant une subvention de l'Etat. Les cours du soir "UNESCO" sont organisés pour les élèves n'ayant pu s'inscrire dans une école publique et ne pouvant supporter les coûts des écoles privées. La réforme de 1977 qui devrait corriger l'inadéquation entre le système scolaire et les exigences nationales, n'a pu aboutir. Toutefois, Il fut recommandé l'introduction de l'éducation civique et morale à tous les niveaux de l'enseignement ainsi qu'une orientation plus poussée vers les filières scientifiques. (Source : Sosoo, 1981)

L'Etat providence a favorisé l'accès et la réussite scolaire d'individus issus

de toutes les couches sociales. Cependant, les inégalités d'accès existantes provenaient de la disponibilité des infrastructures, de choix parentaux dont la discrimination liée au sexe et des besoins de "main d'œuvre" pour l'activité familiale. Quant aux inégalités de réussite à l'école, les goulots d'étranglement très sélectifs tels que les examens et concours, viennent amplifier ces inégalités. Avec le nouvel mode de vie impulsé par l'école, les premières formes d'inégalités dont les inégalités scolaires apparaissent. « La croissance urbaine issue des poussées démographiques a développé de nouveaux modes de vie, irréversiblement ; la « vie en ville », c'est la possibilité de l'accès à de nouveaux biens et services qui changent la vie. Accès à l'énergie électrique, accès à l'information et à la consommation culturelle, accès aux soins hospitaliers, accès à l'instruction. C'est l'inégalité d'accès à ces biens qui fait ressentir l'inéquité sociale, juxtaposant des quartiers riches protégés et la pauvreté du plus grand nombre. L'accès des filles à l'instruction, l'évolution de la famille urbaine modifient le rapport au village et à ses traditions. » (CSAO/OCDE, 2007 :47- 48)

Bien qu'il existe un modèle de réussite sociale porté par des activités traditionnellement existantes, le modèle de la réussite véhiculé par l'école (cadre, fonctionnaire, enseignant, médecin etc.) était le plus honoré. Cette situation engendrait un complexe d'infériorité auprès de ceux qui n'ont pas reçu l'instruction et l'éducation scolaires. L'accès inégal à la culture véhiculée par l'école est source de différenciation sociale. L'école favorise ainsi l'émergence de la culture du colonisateur ; la mission d'indépendance culturelle assignée à l'école n'a pas été atteinte. L'inadéquation entre la formation et l'emploi et la discrimination faite entre les cadres nationaux et ceux venus de l'étranger, n'ont pas été favorable à la politique d'indépendance économique. Concernant l'unité nationale, l'école a pu créer une cohésion sociale relative.

Depuis l'instauration de l'école, on observe que « cette évolution entraîne à terme un changement de la morphologie sociale, avec passage d'une morphologie segmentaire (famille élargie, clan, tribu) où la cohésion est fondée sur les liens du sang à une morphologie différenciée où la cohésion est fondée sur l'interdépendance. » (Werner 1999 :232)

2. 2. L'école en période de crises

2.2.1. De la production à la reproduction des inégalités

La crise économique qu'a connue la Côte d'Ivoire à partir de 1981, et le plan d'ajustement structurel qui en est suivi vont contraindre l'Etat à ne privilégier que les actions en faveur des secteurs économiquement rentables. La construction d'établissements scolaires et la prise en charge des élèves et étudiants vont être réduites. Une partie de cette prise en charge incombe désormais aux municipalités et aux familles. « Le désengagement de l'Etat renforce les inégalités sociales de scolarisation et impose un relatif alignement des stratégies des familles sur les possibilités réelles d'accès à l'école en fonction de leurs positions dans l'espace social... » (Proteau, 1996 :16). Ce changement va attiser les tensions entre les étudiants et le gouvernement et va aboutir à une "crise de l'école" à partir de février 1990.

Les agitations violentes et destructrices de biens publics comme privés perpétrées par des élèves et étudiants vont marquer le début de cette crise de l'école avec pour conséquence la fermeture des établissements scolaires et universitaires le 07 avril 1990 puis leur réouverture à partir de septembre 1990 afin d'éviter l'année blanche. L'avènement majeur en cette année est la réinstauration du multipartisme le 30 avril 1990. Ce changement politique va favoriser la mise sur pied de plusieurs associations au sein des populations scolaires et universitaires. Ce sont ces associations qui vont mener des manifestations intempestives de contestation (grèves, marches, meeting, sit-in, conférences), des manifestations conflictuelles violentes dont celles entre associations avec parfois des armes blanches. Ces manifestations ont pour enjeu le positionnement social. « Les trajectoires en sursis des enfants des fractions les plus dominées de la population scolaire (sans parler de ceux qui n'ont pas accès à l'école, de ceux qui sont éliminés ou qui s'auto-éliminent de la compétition scolaire dès les premières classes du cycle primaire) montrent que ceux qui s'opposent dans l'ordre social s'opposent dans l'ordre scolaire et que les classements scolaires reproduisent les classements sociaux. Mais plus certainement, c'est lorsque ceux qui en attendaient tout parce qu'ils avaient eux-mêmes étaient promus dans la hiérarchie sociale par l'acquisition d'un capital

scolaire - petite et moyenne bourgeoisie urbaine, font l'expérience des limites de la transmission à leur descendance d'un "destin" collectif en ascension (risque de déclassement) qu'il y a une "crise" de l'économie générale des positions sociales et non pas de l'école.» (Proteau 1996 :542 543)

2.2.2. Effet des crises sur l'inefficacité de l'école

Afin de motiver les enseignants, en 1975 une mesure de décrochage des enseignants avait été prise, " les échelles particulières de traitement instituées en leur faveur". Mais en 1991, une mesure de raccrochage des enseignants en fonction depuis cette année 1991 entre en vigueur ; et va constituer un autre motif de perturbation des cours. Cette mesure qui a occasionné la démotivation des enseignants concernés va être abrogée le 24 mai 2000 suite à un arrêt de cours des enseignants. En plus de ces manifestations, il faut relever la dégradation de la qualité de l'école par le racket, la tricherie, la corruption, la fraude, la vente de fascicules aux élèves. « Les achats de diplômes, une pratique de plus en plus connue des ambassades étrangères en Côte d'Ivoire, ont entraîné, au début des années 1990, une dépréciation des titres scolaires puis l'annulation de leur validité sur le marché académique international ; non seulement l'ex-puissance coloniale, la France, ne reconnut plus le bac ivoirien mais d'autres pays de la sous-région africaine en firent autant. » (Lanoue, 2004 :99)

A partir de 1995, des réformes vont avoir lieu afin d'améliorer le système scolaire. Mais le coup de force militaire de 1999 va exacerber les tensions socio-politiques existantes pour aboutir à un conflit armé en 2002. Le déclenchement de la guerre le 19 septembre 2002 a occasionné la partition de la Côte d'Ivoire en deux zones : une zone gouvernementale et une zone occupée par la rébellion. La zone gouvernementale va accueillir des populations provenant des zones occupées dont les populations scolaires (élèves, étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs) avec l'avènement des écoles relais. L'école dans les zones occupées va connaître un dysfonctionnement avec parfois un personnel enseignant bénévole.

L'environnement social belliciste a réduit les efforts de scolarisation si

bien que si avant septembre 2002 tous les enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas tous inscrits ou admis au CP1, la situation conflictuelle déclenchée en septembre 2002 a augmenté la cohorte d'enfants ne pouvant accéder au CP1 pour cause de déplacement, de pauvreté mais surtout à cause de l'insuffisance de classes en zone gouvernementale et de l'inexistence de classes fonctionnelles en zone occupée. Le stress lié à l'instabilité politique ainsi que la précarité subite de personnes déplacées (de guerre) ont été des causes de la baisse de rendement scolaire et d'abandon. Toutefois, « en zone restée sous contrôle du gouvernement, des écoles 'relais' et 'de sauvegarde' ont été créées dans l'enseignement primaire et secondaire pour les années scolaires 2003-2004 et 2004-2005, ce qui a permis d'augmenter ponctuellement l'offre éducative au sud et d'absorber une partie des élèves déplacés. Les modalités d'entrée dans ces structures n'ont cependant pas permis de faire le tri entre élèves déplacés et autres types d'élèves, et c'est ainsi que plusieurs jeunes qui étaient déjà en difficulté de scolarisation avant 2002 ont pu profiter de l'ouverture de ces écoles pour reprendre leur scolarité » (Chelpi-den Hamer, 2014 :3)

Une autre crise qualifiée de crise postélectorale en 2010 a aussi eu une incidence négative sur l'école avec la fermeture des établissements scolaires. Après la crise postélectorale de 2010 qui s'est muée en une guerre jusqu'en avril 2011, les écoles (fermées pendant la guerre) seront recouvertes. Les infrastructures universitaires seront réhabilitées et équipées ainsi que des établissements scolaires impactés par le conflit. Mais les inégalités demeurent, « les chances de scolarisation sont fortement modelées par le milieu géographique, les ruraux ayant des opportunités éducatives moindres que les urbains. » (RESEN 2016 :167). Aussi, les filles sont-elles plus défavorisées que les garçons. La situation défavorable des filles résulte de la combinaison de deux phénomènes : d'un accès au cycle primaire moindre, et d'une plus forte déperdition notée pour l'ensemble des cycles. (RESEN, 2016 :164.). Après ces crises, l'on constate une légère amélioration de l'équité. « De 2015-2016 à 2019-2020, l'équité en matière d'accès, de couverture et d'achèvement dans les différents degrés d'enseignement s'est améliorée. Cette amélioration est consécutive à la mise en œuvre de la stratégie d'accélération de l'éducation des filles élaborée par le MENETFP et soutenue par la

Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO). Cependant des disparités entre les sexes subsistent encore surtout au secondaire.» (MENETFP/DSPS/ 2019-2020 :140)

Qu'en est-il de l'éducation inclusive ? « Les défis, notamment l'insuffisance de compétences techniques, l'inexistence ou l'insuffisance d'écoles préscolaires inclusives, de centres de préparation et d'écoles inclusives, la méconnaissance des textes qui facilitent l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap par les populations, la discrimination dans le recrutement des candidats pour intégrer les centres de formation et l'insuffisance d'enseignants formés en langue des signes et d'interprètes dans les établissements secondaires... doivent être absolument levés pour rendre véritablement demain meilleur. » (CIGC, 2021 :1)

En 2020, la pandémie du corona virus va favoriser l'enseignement en ligne et l'école à "la maison". Mais « le coût élevé de la connexion internet, l'instabilité dans la distribution d'électricité, la couverture technologique quasi-inexistante dans la majorité des zones rurales et les contraintes culturelles et environnementales ne favorisant pas un apprentissage à distance. » (Thiam, 2021 :25)

Toutes ces crises ont révélé les insuffisances quantitatives et qualitatives de l'école en Côte d'Ivoire. Les Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation organisés du 19 juillet 2021 au 13 avril 2022, constituent « une feuille de route pour impulser une nouvelle dynamique au secteur Education/Formation... » (EGENA, 2022 :5)

3 Discussion

La crise est une « situation de conflit de forte intensité, de remise en cause des valeurs (crise culturelle), des rapports entre les générations ou entre les groupes sociaux (crise sociale), en tout cas d'une période d'inquiétude et d'une crise de confiance » (Grawitz, 2004 :99)

Les rapports entre crises et inégalités scolaires débutent déjà à l'époque

coloniale où l'accès à l'école est discriminatoire. L'école bouleversa l'ordre social existant et favorisa une remise en cause des valeurs culturelles locales. La crise de l'identité africaine se manifeste ainsi par l'aliénation et la déculturation portées par l'élite issue de l'école. Selon Gilles-Blanchet, l'élite africaine « composée de commis et d'auxiliaires dociles du pouvoir colonial, elle n'est qu'une pseudo élite aliénée et avorton, jugée trop peu occidentalisée en occident et trop peu africaine en Afrique » (Gilles-Blanchet, 1983 :110). Cette perception n'est pas partagée par Zérégbé pour qui l'école a pu créer une équité sociale. « Les castes "inférieures" des sociétés traditionnelles trouvent en elle la voie royale pour échapper à leur condition de classe et de prendre une revanche sur la vie » (Zérégbé, 1996 :97). Ceci est dû à la position sociale occupée dans la nouvelle hiérarchisation sociale fondée sur les diplômes et les qualifications scolaires. Selon toujours G. Zérégbé (1996), le concept de mutation conviendrait au cas spécifique de l'Afrique noire selon le schéma : paysan (le père), ingénieur ou médecin (le fils) et non celui de reproduction. Mais, l'école très sélective à cause des goulots d'étranglement et « réservée aux élites » (Lanoue, 2004 :100), a une fonction de reproduction sociale. Qu'elle soit une institution de mutation ou une institution de reproduction sociale, les inégalités d'ordre scolaire ne sont pas stables, elles connaissent une restructuration lors des crises. En période de crise économique par exemple « Le coût de plus en plus élevé de la scolarisation - nous avons vu qu'il ne se mesure pas exclusivement en terme économique -, le renforcement de la sélection et le rétrécissement du marché de l'emploi compromettent l'efficacité des investissements scolaires. Les positions sociales qu'il paraissait "raisonnable" d'attendre de l'acquisition d'un diplôme ou d'un niveau scolaire sont de plus en plus hors de portée ... » (Proteau, 1996 :541)

Aussi, pendant la période de la crise sanitaire à corona virus, « les pays utilisent différentes stratégies pour la continuité de l'apprentissage allant des cours numériques à l'utilisation des émissions de radio et de télévision. Toutefois, de nombreux apprenants sont toujours exclus de ces initiatives louables. » (Thiam, 2021 :7). Des apprenants sont exclus de ces initiatives parce qu'ils ont des difficultés à accéder aux commodités (électricité, internet) et au matériels nécessaires (téléphone portable

approprié, télévision, radio) pour ce type d'apprentissage. Les inégalités s'expriment en termes d'accessibilité à ces moyens d'apprentissage.

Les différentes crises (économique, sociale, politique et sanitaire) ont affaibli l'ordre scolaire. « L'école est donc au cœur d'un maillage social qu'elle a contribué à constituer du fait de l'accès réduit au secondaire et de l'accès limité aux diplômes. Les réseaux officieux d'achat des biens scolaires sont régis par les mêmes règles inégales d'échanges que l'ensemble des secteurs de la vie sociale, politique et économique : qui dispose de relations et d'argent accède aux biens convoités. » (Lanoue, 2004 :105)

Si le fonctionnement de l'école n'est plus régi par un ordre formel, l'autorité de l'enseignant s'en trouve affectée. « L'autorité statutaire et fonctionnelle des enseignants est fragilisée. Elle n'apparaît plus "naturelle", au sens où le statut social du professeur suffisait à garantir l'obéissance des élèves. Elle ne peut plus se fonder exclusivement sur le savoir détenu. » (Robbes, 2011 :203 204). Les rapports de soumission élèves-maitre sont remis en cause.

Sur le plan théorique, l'approche historique des inégalités scolaires vue sous l'angle des crises permet de combiner le déterminisme et l'action afin de prendre en compte à la fois les mécanismes (conditions d'accès, les goulots d'étranglement.), les initiatives et les stratégies (des apprenants et des familles). Cette combinaison nous a permis de montrer que l'école contribue à la reproduction en Côte d'Ivoire, de la hiérarchisation sociale occidentale avec les inégalités qui lui sont liées. Les crises révèlent l'inefficacité des réformes dans la lutte contre ces inégalités dans la mesure où la compétition scolaire participe à la reproduction de cette hiérarchisation sociale. La crise qui est une situation de remise en cause, ne favorise pas l'éradication des inégalités scolaires, elle les restructure. Ceci n'est-elle pas dû à la politique éducative extravertie ?

Conclusion

Les inégalités dans le système scolaire ivoirien s'observent dès l'époque coloniale quand l'accès des enfants à l'école était plus fonction de la

position sociale des parents. En plus, les élèves qui sortaient de ces écoles devenaient des auxiliaires pour entretenir la colonisation. A son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a fondé son développement sur la formation en démocratisant l'accès à l'école tout en accompagnant la scolarisation de nombreux privilégiés. L'école devint le moyen pour obtenir une élite nationale recrutée dans toutes les couches de la société.

Avec la survenue des différentes crises, l'ordre social est bouleversé. La « crise multiforme, à l'œuvre depuis la fin des années soixante-dix, est caractérisée par l'imbrication de phénomènes économiques et sociaux qui ont considérablement affaibli les mécanismes de la solidarité tant au niveau global (socio-politique) que local (communautaire). » (Werner, 1999 :230). L'école n'est pas en reste. Bien que des améliorations pour une école égalitaire étaient encore recommandées, la crise économique des années 80 viendra freiner cette dynamique scolaire, la crise sociale et celle politique viendront amplifier les inégalités d'ordre scolaire. Les différentes crises ne révèlent-elles pas ainsi la dépendance et la fragilité du système scolaire tel que conçu en Côte d'Ivoire ?

Références bibliographiques

Blanchet Gilles (1983), *Elites et changements en Afrique et au Sénégal*, Paris, Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

Bouche Denise (1975), *l'enseignement dans les territoires français de l'Afrique Occidentale de 1817 à 1920, mission civilisatrice ou formation d'une élite ?* Tome II, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris I.

Chelpi-Den Hamer Magali (2014), *Quand la guerre s'invite à l'école : impact de la crise ivoirienne en milieu scolaire (Chapitre 2). La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*, Paris, Harmattan. <https://hal.science/hal-02916014>

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (2007), *L'Afrique de l'Ouest : Une région en mouvement, Une région en mutation, Une région en voie d'intégration*, document de travail (1^{er} ébauche), Paris. <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38512130.pdf>

Conférence Internationale sur la Gouvernance et la Communication (2021), *Éducation inclusive : le gouvernement en action pour une éducation de qualité aux enfants à déficience sensorielle*, Abidjan. https://www.gouv.ci/_actualite/article.php?recordID=12865

Crozier Michel (1970), *la société bloquée*, Paris, Seuil.

Duru-Bellat Marie (2002), *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris, Presse Universitaire de France.

Fadiga Kanvaly (1988), *Stratégies africaines d'éducation et développement autonome*, Abidjan, Centre d'Édition et de Diffusion Africaine.

Grawitz Madeleine (2004), *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

Gouvernement de la Côte d'Ivoire, UNICEF, Pôle de Dakar de IPE –

UNESCO (2016), *Rapport d'état du système éducatif national de la Côte d'Ivoire. Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366721/PDF/366721fre.pdf.multi>

Lanoué Éric (2004), « La société ivoirienne au fil de ses réformes scolaires : une politique d'éducation "intermédiaire" est-elle possible ? » in *Autrepart* 2004/3, numéro 31, Paris, Editions Presses de sciences po, p. 93 – 108.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, / Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (2020), *Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2019-2020. Impact de la politique de la scolarisation obligatoire sur le système éducatif*, Abidjan.

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation/Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques, *Rapport d'analyse statistique du Système Éducatif 2020-2021*, Abidjan.

Proteau Laurence (1996), *Ecole et société en Côte d'Ivoire, les enjeux des luttes scolaires (1960 – 1994)*, volume I, volume II, Thèse de Doctorat en sociologie, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-09/010005347.pdf

République de Côte d'Ivoire / Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (2022), *Etats Généraux de l'Éducation. Rapport de synthèse des concertations nationales*, Abidjan.

Robbes Bruno (2011), « Crise de l'autorité à l'école : une idée répandue à interroger ». in *Spécificités* 2011/1 (N° 4), Nîmes, Editions Champ social, p. 199-216 . <https://www.cairn.info/revue-specificites-2011-1-page-199.htm>

Sosoo Léonard (1980), *l'enseignement en Côte d'Ivoire depuis les origines jusqu'en 1954*, Abidjan, Imprimerie nationale.

Sosoo Léonard (1981), *L'enseignement en Côte d'Ivoire de 1954 à 1984*, Abidjan, Imprimerie nationale

Suret-Canal Jean (1962), *Afrique Noire l'ère coloniale 1900-1945*, collection terrains, Paris, éditions sociales.

Thelot Claude (2014), *Les maximes éducatives et la politique qu'elles dessinent*, Paris, Éditions Fabert.

Thiam Omar (2021), *Les écoles dans la Zone UEMOA face à la Covid-19 : impacts, innovations & recommandations*, Paris, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/ptf0000376717>

Werner Jean-François (1999). L'invention de l'individu dans l'Afrique contemporaine, in Abou S. Haddad K. (ed.). *Universalisation et différenciation des modèles culturels*. Beyrouth (LBN), Montréal, Université Saint-Joseph, Agence Universitaire de la Francophonie, p. 229-244.

Universalisation et Différenciation des Modèles Culturels : Journées Scientifiques du Réseau Thématique de Recherche "Cultures, Langues et Développement".

<https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010021666>

Zérégbé Gbayoro (1996), *Ecole, élite et mutations sociales en Afrique Noire (le cas de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat en sociologie, faculté des sciences psychopédagogiques, département de sociologie de l'éducation, université de Mont Hainaut.